



Risque de droit à l'ALS et CMU suspendu cause de différé perçu

Par **simplicityman**, le **17/12/2009** à **03:34**

Bonjour,

Je suis anxieux & dans le désarroi, car retraité depuis juillet 2007, du fait de ma petite pension (577 € a ce jour); je bénéficie d'une ALS & de la CMU. Mais je crains qu'en janvier 2010 ma CMU soit suspendue et mon ALS fortement diminuée voire supprimée, car en Aout 2008 j'ai perçu un différé de 4651 € au titre de 2006 et 2007, pour un rétroactif du calcul de mon droit à la retraite à une date antérieure.

En septembre 2006, j'avais fait la demande de départ en retraite pour incapacité de travail qui faisait suite à une ALD puis un mi-temps thérapeutique qui perdura dans le fond pendant 11 mois jusqu'à ma retraite à 65 ans, mais plus dans la forme, car suspendue de mes indemnités CPAM, demandant alors mon départ à la retraite pour incapacité de travail à temps complet il fut lui aussi refusé et je dus continuer un travail pénible de mi-temps pendant 9 mois jusqu'à mes 65 ans. Suite à expertise médicale le tribunal du DRASS statuait plusieurs mois après de mon bon droit et 2 ans plus tard j'ai perçu cet équivalent de 4 mois d'un salaire normal à temps plein, représentatif d'un report à une date antérieure de départ en retraite à celui de mon départ effectif. Le Trésor Public de mon domicile doit être bien embarrassé , car je n'ai pas encore ma feuille d'imposition à cause de ce différé de 2008 et la CAF me réclame pour recalculer mon droit à l'ALS pour Janvier 2010 et de plus la CPAM ne m'a pas encore renouvelé la CMU, ce qui m'oblige à ne prendre que la moitié de mon traitement (celui assujetti aux maladie couvertes par le 100%) Je crains que ma retraite annuelle de 2008 (qq 6700 €) , plus le cadeau empoisonné de différé fassent que je ne puisse plus me soigner et que je devienne SDF; Que dois je faire ? Merci de votre réponse; Recevez mes sincères salutations cordiales . K m.f

Par **loe**, le **17/12/2009** à **16:24**

Bonjour,

Avez-vous contacté l'assistante sociale de la CPAM ? Elle vous dira ce qu'elle peut faire pour votre demande CMU.

Par **simplicityman**, le **17/12/2009** à **19:23**

Merci de votre conseil, dans mon anxiété et ma paranoïa, je suis abattu fatigué et dormant mal,
j'ai complètement zappé.
mais je vais prendre ce rendez vous dès demain, merci encore

salutations cordiales
K m f